

Drafting sessions sur le document d'Addis-Abeba

Intervention générale (1^{er} jour)

Messieurs les co-facilitateurs, chers collègues,
La France souscrit à la déclaration de l'Union européenne,

La conférence d'Addis-Abeba sera le premier des rendez-6TtM

Ressources publiques et privées, les besoins multiples du développement durable auxquels les seuls outils d'APD ne peuvent faire face. A cet égard, la mise en place d'environnements favorables aux niveaux domestique et international est cruciale. Nous y arriverons via la mise de réglementations adéquates, qui donnent les bonnes incitations afin de réorienter l'épargne mondiale vers le développement durable.

(3) Les financements innovants

_____ permettent une diversification des outils financiers au service du développement et assurent une meilleure répartition des richesses issues de la mondialisation. La France poursuivra le plaidoyer en faveur des taxes de solidarité ainsi qu'en faveur de la large palette d'instruments explorés par le groupe pilote sur les financements innovants (actuellement présidé par le Chili), qui apporte des financements complémentaires aux flux traditionnels.

(4) La mobilisation des ressources domestiques des pays en développement, dont les montants actuels sont dix fois plus élevés que l'APD mondiale est importante. La France plaide en faveur d'une mobilisation accrue des ressources propres dans des pays en développement à travers un renforcement des systèmes fiscaux nationaux qui représente le mode de financement le plus stable pour atteindre les ODD de façon endogène, inclusive et pérenne.

(5) Le document final devra souligner le fait que les

la soutenabilité des financements et la soutenabilité de l'endettement, quel que soit le type d'acteur concerné,